

A LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ - COMPENSATION DU HANDICAP (agent)

	Description	Public éligible	Financier	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Aides financières	Aide prothèses auditives	Aide financière de 1700 € par prothèse pour des prothèses auditives	FIPHFP	L'employeur	FIPHFP	
	Aide à l'adaptation des situations de travail des personnes handicapées	Aide financière pour l'aménagement de poste				
	Aide aux déplacements des personnes handicapées	Aide financière pour le déplacement ou l'aménagement du véhicule - plafond de 12 000 €				
Accompagnement	Étude Ergonomique	Analyse de la situation de travail et identification de solutions permettant l'aménagement d'un poste de travail par des experts ergonomes	Agefiph et FIPHFP	Employeurs conventionnés uniquement ou Cap Emploi		
	Appuis spécifiques	Appui d'experts par type de handicap permettant d'identifier les conséquences du handicap et les moyens de compensation		Cap Emploi Employeurs et CDG conventionnés par le FIPHFP		
	Plateforme de prêt de matériel	Offrir aux personnes en situation de handicap un accès rapide à des moyens techniques de compensation, sous la forme d'essais ou de prêts, tous types de handicaps confondus		Cap Emploi Employeurs conventionnés par le FIPHFP Prestataires		